

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2019-08-26 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 26^e jour du mois d'août deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Alain à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Mario Alain
Madame la conseillère :	Chantale Hamelin
Monsieur le conseiller :	Marc Rivard
Monsieur le conseiller :	Gérard Gilbert
Madame la conseillère :	Joëlle Genois
Monsieur le conseiller :	Gilles Bédard
Monsieur le conseiller :	Bruno Cormier

Monsieur Mathieu Gingras, directeur général est également présent.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

- 1- Acquisition de modules de jeux – parc Développements Portneuviens, Natures's Instruments
- 2- Acquisition de modules de jeux – parc Développements Portneuviens, Jambette
- 3- Période de questions
- 4- Levée de l'assemblée

Rés.2019-0-245

Acquisition de modules de jeux – parc Développements Portneuviens, Nature's Instruments

Attendu que la Ville a entrepris des travaux d'aménagement d'un nouveau parc dans les Développements Portneuviens en 2018, afin de mieux desservir les familles et les résidents du secteur;

Attendu que des crédits budgétaires sont prévus afin de compléter les travaux en 2019, conformément au plan établi en 2018;

Attendu que la Ville a obtenu récemment une subvention importante à cette fin dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

Attendu que les dépenses liées à des équipements de loisirs durables comme les modules de jeux sont admissibles dans le cadre de ce programme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf autorise une dépense de 12 450,52 \$ taxes incluses, pour l'acquisition et la livraison d'équipements et de modules de jeux, conformément à la soumission présentée par Nature's Instruments en date du 21 août 2019.

QUE la partie non-subventionnée de cette dépense soit affectée au fonds réservé pour fins de parc.

Rés.2019-08-246 Acquisition de modules de jeux – parc Développements Portneuviens, Jambette

Attendu que la Ville a entrepris des travaux d'aménagement d'un nouveau parc dans les Développements Portneuviens en 2018, afin de mieux desservir les familles et les résidents du secteur;

Attendu que des crédits budgétaires sont prévus afin de compléter les travaux en 2019, conformément au plan établi en 2018;

Attendu que la Ville a obtenu récemment une subvention importante à cette fin dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

Attendu que les dépenses liées à des équipements de loisirs durables comme les modules de jeux sont admissibles dans le cadre de ce programme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf autorise une dépense de 21 169,36 \$ taxes incluses, pour l'acquisition, la livraison et l'installation d'équipements et de modules de jeux, conformément à la soumission présentée par Jambette en date du 21 août 2019.

QUE la partie non-subventionnée de cette dépense soit affectée au fonds réservé pour fins de parc.

Période de questions

Aucune question n'est posée au conseil.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 19 : 10.

Maire

Directeur général